la cgt
Territoriaux
Saint-Ouen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GREVE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE SAINT-OUEN

Alors que le préavis de grève était déposé depuis 36 jours et après 10 jours de grève, l'autorité territoriale a enfin commencé les négociations le vendredi 19 Octobre 2018 à 15h !

Lors de cette première rencontre, nous avons proposé 5 thèmes à débattre :

Le respect du personnel et de la loi

36 jours sans rencontre dans le cadre d'un préavis de grève, cela est illégal, le texte de loi dit ***« lors d'un préavis de grève, les organisations syndicales et les employeurs sont tenus de se rencontrer pour négocier ».***

36 jours sans rencontre dans le cadre d'un préavis de grève, cela est irrespectueux pour le personnel et les organisations syndicales.

Réponse de l'autorité territoriale

Les rencontres dans le cadre du dialogue social vont reprendre, à l'avenir lors du dépôt d'un préavis de grève, la loi et le personnel seront respectés, il y aura des négociations.

La privatisation de l'entretien des écoles

Nous avons demandé d'avoir des informations, la privatisation est-elle annulée ou pas ?

Réponse de l'autorité territoriale

La décision appartient au Maire et devra être votée en conseil municipal.

La précarité qui dure pour certains de nos collègues

Nous avons demandé qu'un certain nombre de dossiers de collègues soient examinés, ils sont précaires depuis trop longtemps et avec la privatisation annoncé, ils risquent de perdre leur emploi.

Réponse de l'autorité territoriale

Une rencontre spécifique aura lieu pour examiner les dossiers très rapidement

L'arrêt de la désorganisation, les conditions de travail

Nous voulons discuter des sous effectifs vécus par nos collègues, de la réorganisation mise en place par l'administration *(sans l'avis des élus dixit Mme KOUSMANN au micro devant l'école Bachelet)*.

Réponse de l'autorité territoriale

Une rencontre spécifique aura lieu pour examiner les dossiers très rapidement

Le travail des ATSEM

Nous voulons que les ATSEM exercent leur travail au plus près des enfants comme dans les autres collectivités territoriales.

Réponse de l'autorité territoriale

Une rencontre spécifique aura lieu pour examiner les dossiers très rapidement

Le personnel, présent en assemblée, a décidé de suspendre la grève à partir d'aujourd'hui, lundi 22 Octobre à 14h.

Une assemblée aura lieu le vendredi 9 novembre, elle fera le point sur l'avancé des négociations et décidera de la suite à donner au mouvement.

Saint-Ouen, le 22 octobre 2018